



Rapport de l'atelier de lancement

20 Janvier 2025

Moroni, Comor'Lab

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Comoros. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Comoros and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of Comoros.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.



 Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology

Supported by:



on the basis of a decision
by the German Bundestag



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT Secretariat is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



Rapport de l'atelier de lancement

Initiative for Climate Action Transparency – ICAT

LIVRABLE A

AUTHORS

Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme

Affiliation : Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF)

Date: 20 Janvier 2025

Table of contents

PARTIE 1 : CONTEXTE

PARTIE 2 : DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT	5
1.1. Cérémonie d'ouverture	6
1.1.1. Mots du représentant de l'ICAT	6
1.1.2. Discours d'ouverture	6
1.2. Déroulement de l'atelier	7
1.2.1. Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique aux Comores	7
1.2.2. Présentation des aspects techniques du projet	7
1.2.3. Clôture de l'atelier	9
PARTIE 3 : RÉSULTATS ATTEINTS LORS DE L'ATELIER	9

Partie 1 : Contexte

L'initiative pour la transparence de l'action climatique en anglais Initiative for Climate Action Transparency (ICAT) vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, il accroît les capacités globales de transparence des pays, notamment la capacité d'évaluer la contribution des politiques et actions climatiques aux objectifs de développement des pays, et fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. L'approche innovante de l'ICAT consiste à intégrer ces deux aspects.

L'ICAT se concentre sur les pays qui peuvent mettre en évidence les avantages d'une transparence accrue pour démontrer l'impact de leurs politiques et mesures. Dans ce cadre, l'ICAT développe un cadre méthodologique qui sera utilisé par les pays afin de mesurer et d'évaluer l'impact de leurs politiques et actions climatiques. Il comprend des orientations sur la manière de mesurer des effets des politiques et actions sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour répondre aux besoins en développement durable et favoriser un changement systémique. Le travail de l'ICAT est mené par les pays, les efforts s'appuient sur les systèmes Mesure de Notification et Vérification existants et complètent les activités précédentes ou en cours par d'autres initiatives, le cas échéant. Le soutien fourni est adapté au contexte et aux priorités du pays. Le travail de l'ICAT vise à mobiliser autant que possible l'expertise nationale, tout en encourageant l'apprentissage entre pairs.

Dans ce contexte, ICAT appuie l'Union des Comores avec trois objectifs : d'une part de renforcer le système de transparence en lien avec l'Inventaire de Gaz à Effet de Serre (IGES) et le suivi des Contributions Déterminées Nationales (CDN), d'autre part d'appuyer l'évaluation des stratégies, des politiques et des mesures d'atténuation et enfin d'initier la mise en place d'un dispositif de suivi des financements climatiques.

Le 10 Janvier 2025 s'est tenu l'atelier de lancement des activités de l'ICAT aux Comores.

Le présent rapport constitue le livrable A du projet.

Partie 2 : Déroulement de la cérémonie de lancement

L'atelier s'est déroulé le 10 janvier 2025 de 8H30 à 12H 00 selon le programme suivant :

- Accueil des participants
- Présentation de l'agenda de l'atelier par Madame Aicha HARIBOU
- Tour de table, présentation des participants
- Mot du représentant du Directeur d'ICAT Madame Yara DAOU (en visioconférence).
- Discours de lancement par le Directeur General de l'Environnement et des Forêts Monsieur Youssouf Elamine Y. MBECHÉZI
- Photo de famille / pause-café
- Présentation du projet ICAT/COMORES par Madame Aicha HARIBOU
- Présentation des aspects techniques du projet par Madame Fanny JEBERT (en visioconférence)
- Echanges avec les participants
- Conclusion et pause-déjeuner

1.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a débuté avec deux (2) interventions à savoir :

- Les mots du représentant du Directeur Général de l'ICAT,
- Le discours d'ouverture par le Directeur General de l'Environnement et des Forêts.

1.1.1. Mots du représenté de l'ICAT

Lors de son intervention Mme Yara de l'ICAT a présenté le projet, expliqué le rôle de la transparence de l'action climatique et a souligné les opportunités pour les Comores. Ainsi elle stipule que : « plusieurs partenaires de mise en œuvre et de soutien, dont le Citepa et le GHGMI soutiennent les Comores et plus de 50 pays partenaires dans le monde. L'ICAT soutient les pays partenaires dans l'élaboration et l'amélioration des cadres nationaux pour la transparence de l'action climatique, sur la base de leurs besoins et priorités. La transparence peut aider les pays à renforcer l'appropriation et la responsabilité nationales et à réaliser les priorités de développement durable, permettant ainsi le changement transformationnel dans des secteurs importants comme l'énergie et l'agriculture. L'ICAT va offrir une méthodologie pour le suivi des finances climatiques et fournir des conseils d'experts pour soutenir ses pays partenaires. Le projet a fixé des objectifs ambitieux pour permettre au pays d'avancer dans la mise en œuvre des actions de sa CDN : Développer et améliorer le système de transparence en ce qui concerne les mesures d'atténuation dans les secteurs de l'énergie et de l'AFAT ; Soutenir la mise en œuvre et le renforcement de la CDN ; Initier des réflexions sur la mise en œuvre d'un système de suivi des financements climatiques ; Partager les connaissances et les leçons apprises. Madame Yara DAOU a terminé ses propos en souhaitant un bon atelier de lancement aux participants.

1.1.2. Discours d'ouverture

Le discours d'ouverture a été fait par le Directeur General de l'Environnement et des Forêts Monsieur Youssouf Elamine Y. MBECEZI. En prenant la parole, il a fait la genèse en parlant du projet et ses objectifs pour les Comores. En effet, il rappelle que la transparence est au cœur de l'Accord de Paris et que cette initiative accroît les capacités globales de transparence nationale, notamment l'évaluation des contributions des politiques et des actions climatiques au profit des pays.

Il continu en expliquant que l'initiative fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés afin d'appuyer l'élaboration des politiques fondées sur des données concrètes.

Le Directeur a ensuite exprimé le souhait que nos travaux aboutissent à des résultats fructueux au développement des aspects climatiques et socio-économiques de notre pays.

Enfin, il a terminé ce discours en remerciant sincèrement, au nom du ministère, les partenaires techniques et financiers de l'ICAT pour les efforts fournis et leur soutien

envers l'Union des Comores dans ce processus. Il a terminé ses propos en souhaitant plein succès aux travaux de l'atelier tout en déclarant la session ouverte.

Après la cérémonie officielle d'ouverture, une photo de famille a été prise et une pause-café observée.

1.2. Déroulement de l'atelier

Les activités de l'atelier ont débuté par deux exposés suivis d'échanges :

- Exposé 1 : Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique aux Comores, avec une présentation du projet ICAT Comores par Madame Aicha Haribou, coordinatrice du projet,
- Exposé 2 : Présentations des aspects techniques du projet par Madame Fanny Joubert du Citepa.

1.2.1. Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique aux Comores

Lors de cette présentation, les points suivants ont été développés :

- Contexte
- Justificatif du projet
- Objectifs du projet
- Résultats et livrables attendus
- Brève présentation de l'ICAT
- Partenaires techniques et financiers

Ensuite, la parole fut donnée aux participants pour réagir.

Ainsi, les demandes d'éclaircissement ont porté sur les points suivants :

- Durée du projet ICAT Comores
- Lien entre ICAT et la CDN
- Les différentes institutions concernées directement et indirectement

D'une manière globale, les échanges se sont focalisés sur l'importance de l'initiative au niveau national notamment la nécessité que prévoit ce projet pour évaluer l'impact des actions d'atténuations déjà identifiées dans la CDN révisée et la NC3.

L'autre aspect porté sur le choix de la politique, de la stratégie à évaluer : La Direction nationale de la stratégie Agricole et de l'Environnement a rappelé à l'Unité de coordination, la Direction Générale de l'Environnement sur le choix de la politique à évaluer en suggérant dans un premier lieu : le plan national d'investissement agricole (PNIA).

Contrairement à l'INRAPE, qui a orienté son choix sur le Cadre de Programmation par Pays (CPP) de 2023-2026 appuyer par la FAO dans le cadre de cette activité afin de mieux évaluer les impacts des obligations nationaux, les mesures adoptées dans la CDN révisée et autre document cadre vise à vie de l'Accord de Paris au niveau national.

Aussi bien la nécessité de coupler ces mesures par rapport au plan Comores Emergent pour avoir un aperçu global des actions climatiques dans le secteur de l'agriculture durement touché par les changements climatiques.

Les participants ont réitéré leurs volontés pour soutenir la mise en œuvre du projet en les impliquant directement dans toutes les activités. Le Directeur Général de l'Environnement a proposé à l'équipe de coordination et aux consultants sectoriels, de retenir les différents avis des participants visé à vis du choix des politiques, une réunion de concertation et d'approfondissement sur le choix définitif des politiques à évaluer.

1.2.2. Présentation des aspects techniques du projet

Lors de cette présentation, les 3 objectifs du projet ICAT des Comores ont été développés :

- Système de transparence
 - Evaluation de deux stratégies, P&M...
 - Suivi des financements climatiques
- a) Objectif 1 : Renforcement du système de transparence
- Cadre international des Changements Climatiques avec un focus sur la transparence du rapportage des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à travers le calendrier CDN / CTR
 - Rapport Biennal sur la Transparence (RBT) dans le cycle de mise à jour des CDN ainsi que le contenu des BTR avec les différentes flexibilités pour les pays comme les Comores et les échéances.
 - Présentation du contexte national pour soutenir l'Union des Comores dans le respect des exigences de transparence pour le suivi de la CDN à travers le développement de canevas de collecte de données avec revue de la qualité des données ;
 - Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec l'IGES et le suivi de la CDN à travers des ateliers de renforcement de capacités et des ateliers de formations
 - Présentation de synthèse des exigences des BTR
 - Rapportage du suivi de la CDN dans le cadre du RBT
- b) Objectif 2 : Evaluation des stratégies et PaM en termes d'atténuation sur la base des méthodes ICAT ou du GHG Protocol (énergie, agriculture, Forêt)
- c) Objectif 3 : Suivi des financements climatiques ; La phase 1 du Guide ICAT sur le financement climatique (Cadrage, planification et arrangements institutionnels) sera mise en œuvre dans le cadre du projet. Cette phase vise à analyser le dispositif national de suivi du financement climatique existant et les obligations internationales en matière de suivi et de communication et à élaborer un plan de travail pour développer en conséquence le système de suivi des financements climatiques. La phase 1 consiste en 6 étapes :
- Etape 1 : Identifier toutes les parties prenantes
 - Etape 2 : Effectuer une évaluation de cadrage
 - Etape 3 : Définir les objectifs et la portée de l'évaluation
 - Etape 4 : Définir un plan de travail

Etape 5 : Mettre en place les arrangements institutionnels

Etape 6 : Développer les capacités techniques des parties prenantes

Fanny Joubert a poursuivi son intervention avec la présentation du plan de travail et les objectifs à travers le calendrier du projet

Ensuite, la parole fut donnée aux participants pour réagir. Ainsi, les demandes d'éclaircissement ont porté sur les points suivants :

Objectif 3 et la facilité d'accès aux fonds / financements.

1.2.3. Clôture de l'atelier

Au terme de l'atelier, Mr le Directeur General de l'environnement et des forêts a remercié les participants pour tous les efforts fournis. Il a également remercié les partenaires techniques et financiers pour leur engagement et enfin il a saisi l'occasion pour remercier l'équipe du DGEF (Aicha, Salima et Faissoil) pour leur rôle déterminant dans la réussite de la phase préparatoire du projet.

Pour conclure il a souhaité un bon retour aux participants dans leurs familles respectives et les a invités à prendre une pause déjeuner avant de clore les activités de l'atelier de lancement du projet ICAT Comores. L'ordre du jour étant épuisé, le Directeur de la DGEF a levé la séance.

Partie 3 : Résultats atteints lors de l'atelier

Vingt participants ont pris part à l'atelier de lancement du projet ICAT Comores (voir annexe A). Ces participants provenaient des institutions suivantes :

Institutions
Ministère de l'environnement chargée du Tourisme
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat
Ministère de finance chargée du Budget et du secteur bancaire
Commissariat Général au plan
Agence Nationale de l'Aviation civile et de la météorologie
Direction Générale de l'économie et du Commerce
Université des Comores
Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts de Mohéli
Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts d'Anjouan
Ministère de l'Energie

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement
--

Institut national de la statistique et des Études Économiques et Démographiques

Organisation non gouvernemental

Agence Nationale de Gestion des Déchets

A l'issue des échanges, les participants partagent une même compréhension du contenu et du déroulement du projet ICAT Comores (contexte de mise en place, objectifs et ambitions pour les Comores). D'autre part, les parties prenantes sont informés qu'ils sont susceptibles d'être sollicités dans le cadre du projet pour contribuer selon leur domaine d'expertise.